

SEANCE DU 10 JUILLET 2020
Convocations du 6 juillet 2020

L'an deux mil vingt, et le dix juillet à vingt heures trente, Le Conseil Municipal de cette commune, convoqué à une séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Rosières-en-Haye, sous la présidence de Monsieur **Claude HANRION**

Présents : Claude HANRION, Daniel RODER, Isabelle BARAD, Ludovic ZERR, Fabrice REVOLON, Éric CLAUDOT, Anthony BRUNET, Dominique CHAUMONT

Absents Excusés : Hervé PIERROT, Patricia WARKEN, Véronique TELLIEZ

M. Hervé PIERROT a donné procuration à M. Éric CLAUDOT

Mme Patricia WARKEN a donné procuration à Mme Isabelle BARAD

Mme Véronique TELLIEZ a donné procuration à M. Claude HANRION

Secrétaire de séance : Anthony BRUNET

21/2020-APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 Du BUDGET PRINCIPAL

Pour le débat des comptes administratifs, le conseil municipal élit un président de séance spécifique, Monsieur Daniel RODER est élu.

Monsieur Claude HANRION, Maire, est sorti de la salle pour l'approbation des comptes administratifs 2019

BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal examine le compte administratif 2019 du budget principal de la commune qui s'établit ainsi :

	Résultats 2018	Dépenses 2019	Recettes 2019	Restes à réaliser	Résultats 2019
Investissement	20 221,60 €	-29 414,40 €	30 097,47 €	-52 000,00 €	-31 095,33 €
Fonctionnement	565 789,67 €	-246 844,26 €	265 843,95 €	- €	584 789,36 €
Résultat global	586 011,27 €	-276 258,66 €	295 941,42 €	-52 000,00 €	553 694,03 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2019

Approuvé par : 9/9

22/2020-APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 du Service de l'eau

Service de l'eau

Le Conseil Municipal examine le compte administratif 2019 du service de l'eau qui s'établit ainsi :

	Résultats 2018	Dépenses 2019	Recettes 2019	Restes à réaliser	Résultats 2019
Section d'investissement	52 218,93 €	- 4 466,20 €	16 005,12 €	- €	63 757,85 €
Section d'exploitation	102 913,28 €	- 24 828,40 €	19 220,89 €	- €	97 305,77 €
Résultat Global	144 728,83 €	- 29 294,60 €	35 226,01 €	- €	161 063,62 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2019 du service de l'eau

Approuvé par : 9/9

23/2020-APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 du Service d'Assainissement

Service de l'assainissement

Le Conseil Municipal examine le compte administratif 2019 du service de l'assainissement qui s'établit ainsi :

	Résultats 2018	Dépenses 2019	Recettes 2019	Restes à réaliser	Résultats 2019
Section d'investissement	60 936,58 €	- €	7 815,00 €	- €	68 751,58 €
Section d'exploitation	2 733,56 €	- 16 749,53 €	24 092,04 €	- €	10 076,07 €
Résultat Global	63 670,14 €	- 16 749,53 €	31 907,04 €	- €	78 827,65 €

SEANCE DU 10 JUILLET 2020
Convocations du 6 juillet 2020

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2019 du service de l'assainissement

Approuvé par : 9/9

24/2020-COMPTÉ DE GESTION 2019 : Budget Principal de la Commune

Après le vote des comptes administratifs, Le Maire est rappelé et reprend sa place de Président de séance.

Le conseil municipal de Rosières-en-Haye,

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2019 pour le budget principal et les budgets des services de l'eau et de l'assainissement ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'ils lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion du budget principal de la commune pour l'exercice 2019 dressé par le receveur de la commune, comptable du trésor public à Pont à Mousson, détaillé ci-après, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

	Résultat 2018	Part affecté à l'investissement exercice 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture 2019
Budget principal				
Investissement	20 221,60 €	0,00 €	683,07 €	20 904,67 €
Fonctionnement	575 668,07 €	-9 878,40 €	18 999,69 €	584 789,36 €
Total	642 937,16 €	-9 878,40 €	19 682,76 €	605 694,03 €

Approuvé par : 11/11

25/2020-COMPTÉ DE GESTION 2019 : service de l'eau

Après le vote des comptes administratifs, Le Maire est rappelé et reprend sa place de Président de séance.

Le conseil municipal de Rosières-en-Haye,

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2019 pour le budget principal et les budgets des services de l'eau et de l'assainissement ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'ils lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion du service de l'eau pour l'exercice 2019 dressé par le receveur de la commune, comptable du trésor public à Pont à Mousson, détaillé ci-après, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

SEANCE DU 10 JUILLET 2020
Convocations du 6 juillet 2020

	Résultat 2018	Part affecté à l'investissement exercice 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture 2019
Eau				
Investissement	52 218,93 €	0,00 €	11 538,92 €	63 757,85 €
Fonctionnement	102 913,28 €	0,00 €	-5 607,51 €	97 305,77 €
Total	144 728,83 €	0,00 €	5 931,41 €	161 063,62 €

Approuvé par : 11/11

26/2020-COMPTES DE GESTION 2019 : service de l'assainissement

Après le vote des comptes administratifs, Le Maire est rappelé et reprend sa place de Président de séance.

Le conseil municipal de Rosières-en-Haye,

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2019 pour le budget principal et les budgets des services de l'eau et de l'assainissement ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'ils lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion du service de l'assainissement pour l'exercice 2019 dressé par le receveur de la commune, comptable du trésor public à Pont à Mousson, détaillé ci-après, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

	Résultat 2018	Part affecté à l'investissement exercice 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture 2019
Assainissement				
Investissement	60 936,58 €	0,00 €	7 815,00 €	68 751,58 €
Fonctionnement	2 733,56 €	0,00 €	7 342,51 €	10 076,07 €
Total	54 509,52 €	0,00 €	15 157,51 €	78 827,65 €

Approuvé par : 11/11

27/2020-BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Après avoir approuvé le compte administratif 2019,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de la section de fonctionnement de 584 789,36 €

Constatant le besoin de financement de 31 095.33 € de la section d'investissement,

Le conseil municipal décide :

- d'affecter en réserves R1068 en investissement 31 095.33 €
- de reporter en fonctionnement R002 : 553 694.03 €

Approuvé par : 11/11

SEANCE DU 10 JUILLET 2020
Convocations du 6 juillet 2020

28/2020-SERVICE DE L'EAU : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION

Après avoir approuvé le compte administratif 2019,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,
Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 97 305.77€
Constatant que la section d'investissement fait apparaître un excédent de 63 757.85 €
Le conseil municipal décide :
- de ne rien affecter en section d'investissement à l'article 1068
- de reprendre en report le résultat d'exploitation (en recette) article 002 : 97 305.77 €
Approuvé par : 11/11

29/2020-SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION

Après avoir examiné le compte administratif 2019,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,
Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 10 076.07 €
Constatant que la section d'investissement fait apparaître un excédent de 68 751.58 €
Le conseil municipal décide :
- de ne rien affecter en section d'investissement à l'article 1068
- de reprendre en report le résultat d'exploitation (en recette) article 002 : 10 076.07 €
Approuvé par : 11/11

30/2020-BUDGET PRINCIPAL : BUDGET PRIMITIF 2020

Monsieur le Maire présente ses propositions concernant le budget primitif 2020 du budget principal de la commune, lequel se présente comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement	786 134,82 €	232 440,79 €
002 Résultat de fonctionnement reporté		553 694,03 €
Crédits d'investissement	301 278,23 €	332 373,56 €
Reste à réaliser exercice précédent	52 000,00 €	
001 Résultat investissement reporté		20 904,67 €
Total du budget	1 139 413,05	1 139 413,05

Le Conseil municipal vote à l'unanimité les propositions ci-dessus faites par Monsieur le Maire :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (sans opération),
Subventions votées à l'occasion du budget primitif 2020 :

ASSOCIATION "LES LOUPS"- art 6574	1 600.00 €
-----------------------------------	------------

Financement 2020 des budgets annexes :

Article 657362 : 20 000 € pour alimenter le budget du CCAS

Article 657363 : 18 000 € pour le service d'assainissement

Approuvé par : 11/11

31/2020-SERVICE DE L'EAU : BUDGET PRIMITIF 2020

Monsieur le Maire présente ses propositions concernant le budget primitif 2020 du service de l'eau, lequel se présente comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Crédits d'exploitation votés	115 671,97 €	18 366,20 €
002 Résultat d'exploitation reporté		97 305,77 €
Crédits d'investissement votés	118 575,79 €	54 817,94 €
001 Résultat investissement reporté		63 757,85 €
Total du budget	234 247,76 €	234 247,76 €

SEANCE DU 10 JUILLET 2020
Convocations du 6 juillet 2020

Le Conseil municipal vote à l'unanimité les propositions ci-dessus faites par Monsieur le Maire :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (sans opération),
Approuvé par : 11/11

32/2020-SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT : BUDGET PRIMITIF 2020

Monsieur le Maire présente ses propositions concernant le budget primitif 2020 du service de l'assainissement, lequel se présente comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Crédits d'exploitation votés	31 876,07 €	21 800,00 €
002 Résultat d'exploitation reporté		10 076,07 €
Crédits d'investissement votés	76 566,58 €	7 815,00 €
001 Résultat investissement reporté		68 751,58 €
Total du budget	108 442,65 €	108 442,65 €

Le Conseil municipal vote à l'unanimité les propositions ci-dessus faites par Monsieur le Maire :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (sans opération),
Approuvé par : 11/11

DECISIONS ET REALISATIONS

VOIRIE

EUROSIGNALISATION

PLOTS ROUTIERS 25 pièces	1 225,00 €
Panneau STOP +Bande	313,00 €
Passage piétons 2x	270,00 €
Poteaux 5x	660,00 €
Miroir Rue des Ardennes	790,00 €

TRAVAUX PRESBYTERE

MULTIPOSE

FENETRES Etage arrière avec volets électriques	6 309,06 €
PORTE arrière	2 124,77 €

DELAIRE

VOLETS côté rue étage	3 405,76 €
-----------------------	------------

ELECTRICITE GENERALE

Remise aux normes reprise des installations mal faites	4 200,00 €
--	------------

PELLE

Isolation chambre et cuisine + peinture + réfection plafond	9 948,14 €
---	------------

EFB

Plomberie :3 Radiateurs, chaudière, cuisine, Salle de bain	4 990,00 €
--	------------

TRAVAUX PRESBYTERE RESTANT A FAIRE

Isolation extérieure	10 850,00 €
Porte rue	1 500,00 €

Mise aux normes de l'arrivée GAZ à faire avant travaux isolation extérieure

VOIRIE

Remplacement Batteries panneaux de vitesse x2	280,00 €
Miroir rue des Lilas (790+49)	839,00 €

Fait et délibéré à Rosières-en-Haye, le 10 Juillet 2020

Le Maire,
Claude HANRION